



VACANCES DE FÉVRIER EN FÊTE

Un programme riche et varié sur les conseils d'Anicé le Sotré...

LES JEUX DE LA NEIGE du 8 au 12 février 2010

Lundi 8 février : Accueil vacanciers à la Salle des Fêtes à 18 h (gratuit) – présentation des activités de la semaine et dégustation gratuite de produits régionaux

Mardi 9 février : atelier sculpture sur neige sur la Place du Champstel à partir de 14 h (gratuit) et soirée DJ à la Patinoire de 19 à 22 heures

Mercredi 10 février : animation autour des empreintes d'animaux, construction d'abris neige et petits jeux nordiques sur la Place du Champstel à partir de 14 h 30 (gratuit)

Judi 11 février : Championnat de France de Ski des Familles* (inscriptions préalables à l'Office de Tourisme) à 18 h, goûter OPOUAL à 17 h 30 pour les enfants et descente aux Flambeaux à La Bresse-Hohneck à 19 h (animations gratuites)

*Concernant le **Championnat de France de Ski des familles**, le principe est simple :



- L'ÉPREUVE : 1 slalom parallèle en relais
- L'ÉQUIPE : un papa, une maman et un enfant entre 8 et 16 ans inclus.
- LES CONDITIONS : amateurs de ski (débutants acceptés mais licenciés FFS refusés !) nationalité française (Championnat de France !) - familles mariées, pacées, recomposées, en concubinage
- LIEUX : le 11 février 2010 : La Bresse - Hohneck et le 5 mars 2010 : Le Corbier - Grande Finale (les frais engendrés par le déplacement sont pris en charge)
- HOMOLOGATION : Fédération Française de Ski
- ENJEU : 1 titre de famille Championne de France

de Ski amateur

- A gagner : une FOX VOLKSWAGEN, des séjours MAEVA, des skis, des produits régionaux...

INSCRIPTIONS : gratuites auprès de l'Office de Tourisme de La Bresse

Vendredi 12 février : après-midi ludothèque à partir de 16 h suivie d'une soirée « crêpes et jeux » à la Maison des Loisirs et de la Culture (animation payante sur inscriptions au 03.29.25.60.09) Et Soirée Piscine + Pizza = 6.50 € à partir de 19 h au complexe piscine-loisirs

La semaine du 13 au 20 février 2010

Lundi 15 février : Accueil vacanciers à la Salle des Fêtes à 18 h (gratuit) – présentation des activités de la semaine et dégustation gratuite de produits régionaux

Mardi 16 février : Grand Carnaval

Judi 18 février : Goûter OPOUAL à 17 h 30 pour les enfants à La Bresse-Hohneck et Descente aux Flambeaux à 19 h à La Bresse-Lispach

Vendredi 19 février : Soirée Piscine + Pizza = 6.50 € à partir de 19 h au complexe piscine-loisirs

La semaine du 20 au 27 février 2010

Lundi 22 février : Accueil vacanciers à la Salle des Fêtes à 18 h (gratuit) – présentation des activités de la semaine et dégustation gratuite de produits régionaux

Mardi 23 février : animation autour des empreintes d'animaux, construction d'abris neige et petits jeux nordiques sur la Place du Champstel à partir de 14 h 30 (gratuit)

Mercredi 24 février : Ciné goûter

Judi 25 février : Goûter OPOUAL à 17 h 30 pour les enfants et descente aux Flambeaux à La Bresse-Hohneck à 19 h (animations gratuites)

Vendredi 26 février : Soirée Piscine + Pizza = 6.50 € à partir de 19 h au complexe piscine-loisirs

La semaine du 27 février au 6 mars 2010

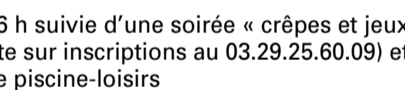
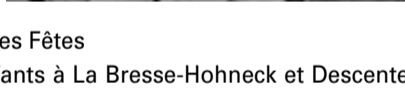
Lundi 1^{er} mars : Accueil vacanciers à la Salle des Fêtes à 18 h (gratuit) – présentation des activités de la semaine et dégustation gratuite de produits régionaux

Mardi 2 mars : Soirée DJ à la patinoire jusqu'à 22 h

Mercredi 3 mars : Spectacle familial à 18 h à la Salle des Fêtes

Judi 4 mars : Goûter OPOUAL à 17 h 30 pour les enfants à La Bresse-Hohneck et Descente aux Flambeaux à 19 h à La Bresse-Lispach

Vendredi 5 mars : après-midi ludothèque à partir de 16 h suivie d'une soirée « crêpes et jeux » à la Maison des Loisirs et de la Culture (animation payante sur inscriptions au 03.29.25.60.09) et Soirée Piscine + Pizza = 6.50 € à partir de 19 h au complexe piscine-loisirs



Fonctionnement du bus hivernal pendant les vacances scolaires du 20 décembre 2009 au 3 janvier 2010 et du 7 février au 7 mars 2010

Infos pratiques : Tarif : 1,50 € le trajet (aller ou retour) - 15 € le carnet de 12 tickets - Gratuité accordée aux détenteurs du PACK LOISIRS FAMILLE et aux enfants de moins de 5 ans

La Bresse-Le Bâs (Hôtel les Chatelminés)	8 h 15	La Bresse-Le Bâs (Hôtel les Chatelminés)	12 h 10	La Bresse-Le Bâs (Hôtel les Chatelminés)	15 h 41
Le Pont du Daval	8 h 18	Le Pont du Daval	12 h 13	Le Pont du Daval	15 h 44
Place du Champstel	8 h 21	Place du Champstel	12 h 16	Place du Champstel	15 h 47
Abri des Voyageurs (face à Super U)	8 h 24	Abri des Voyageurs (face à Super U)	12 h 19	Abri des Voyageurs (face à Super U)	15 h 50
Face à l'Auberge du Lac des Corbeaux	8 h 28	Face à l'Auberge du Lac des Corbeaux	12 h 23	Lunelle-Liernat	15 h 57
Devant Bol d'Air	8 h 30	Devant Bol d'Air	12 h 25	Magasin Gisèle	16 h 00
Face à Café-Hôtel Les Bruyères	8 h 32	Face à Café-Hôtel Les Bruyères	12 h 27	Auberge des Skieurs	16 h 02
Le Pont de Brâmont	8 h 34	Le Pont de Brâmont	12 h 29	Pont du Metty	16 h 05
Crêperie la Scierie	8 h 36	Crêperie la Scierie	12 h 31	Station La Bresse - Lispach	16 h 10
Le Nol	8 h 38	Le Nol	12 h 33	Station La Bresse - Hohneck	16 h 19
Auberge Jean d'Zour	8 h 41	Auberge Jean d'Zour	12 h 36	Auberge Jean d'Zour	16 h 23
Station La Bresse - Hohneck	8 h 45	Station La Bresse - Hohneck	12 h 40	Le Nol	16 h 26
Station La Bresse - Lispach	8 h 54	Station La Bresse - Lispach	12 h 49	Crêperie la Scierie	16 h 28
Pont du Metty	8 h 59	Pont du Metty	12 h 54	Le Pont de Brâmont	16 h 30
Auberge des Skieurs	9 h 02	Auberge des Skieurs	12 h 57	Face à Café-Hôtel Les Bruyères	16 h 32
Magasin Gisèle	9 h 04	Magasin Gisèle	12 h 59	Devant Bol d'Air	16 h 34
Lunelle - Liernat	9 h 07	Lunelle - Liernat	13 h 02	Face à l'Auberge du Lac des Corbeaux	16 h 36
La Bresse-Le Bâs (Hôtel les Chatelminés)	9 h 20	La Bresse-Le Bâs (Hôtel les Chatelminés)	13 h 15	Abri des Voyageurs (face à Super U)	16 h 40
Le Pont du Daval	9 h 23	Le Pont du Daval	13 h 18	Place du Champstel	16 h 43
Place du Champstel	9 h 26	Place du Champstel	13 h 21	Le Pont du Daval	16 h 46
Abri des Voyageurs (face à Super U)	9 h 29	Abri des Voyageurs (face à Super U)	13 h 24	La Bresse-Le Bâs (Hôtel les Chatelminés)	16 h 49
Face à l'Auberge du Lac des Corbeaux	9 h 33	Lunelle - Liernat	13 h 31	Lunelle - Liernat	17 h 01
Devant Bol d'Air	9 h 35	Magasin Gisèle	13 h 34	Magasin Gisèle	17 h 04
Face à Café-Hôtel Les Bruyères	9 h 37	Auberge des Skieurs	13 h 36	Auberge des Skieurs	17 h 06
Le Pont de Brâmont	9 h 39	Pont du Metty	13 h 39	Pont du Metty	17 h 09
Crêperie la Scierie	9 h 41	Station La Bresse - Lispach	13 h 44	Station La Bresse - Lispach	17 h 14
Le Nol	9 h 43	Station La Bresse - Hohneck	13 h 53	Station La Bresse - Hohneck	17 h 23
Auberge Jean d'Zour	9 h 46	Auberge Jean d'Zour	13 h 57	Auberge Jean d'Zour	17 h 27
Station La Bresse - Hohneck	9 h 50	Le Nol	14 h 00	Le Nol	17 h 30
Station La Bresse - Lispach	9 h 59	Crêperie la Scierie	14 h 02	Crêperie la Scierie	17 h 32
Pont du Metty	10 h 04	Le Pont de Brâmont	14 h 04	Le Pont de Brâmont	17 h 34
Auberge des Skieurs	10 h 07	Face à Café-Hôtel Les Bruyères	14 h 06	Face à Café-Hôtel Les Bruyères	17 h 36
Magasin Gisèle	10 h 09	Devant Bol d'Air	14 h 08	Devant Bol d'Air	17 h 38
Lunelle - Liernat	10 h 12	Face à l'Auberge du Lac des Corbeaux	14 h 10	Face à l'Auberge du Lac des Corbeaux	17 h 40
Abri des Voyageurs (face à Super U)	10 h 19	Abri des Voyageurs (face à Super U)	14 h 14	Abri des Voyageurs (face à Super U)	17 h 44
Place du Champstel	10 h 22	Place du Champstel	14 h 17	Place du Champstel	17 h 47
Le Pont du Daval	10 h 25	Le Pont du Daval	14 h 20	Le Pont du Daval	17 h 50
La Bresse-Le Bâs (Hôtel les Chatelminés)	10 h 28	La Bresse-Le Bâs (Hôtel les Chatelminés)	14 h 23	La Bresse-Le Bâs (Hôtel les Chatelminés)	17 h 53

La commission «Affaires Economiques» en visite

Toujours dans le but de mieux connaître le tissu économique de la commune, la commission communale « affaires économiques », conduite par M. le maire et Claudine Vincent-Viry a visité deux entreprises le 8 décembre dernier, en compagnie de Hélène Poirot, représentant la PAIO et de Séverine Mouraire, représentant le Pôle Emploi.

Visite de l'entreprise Codim

Dirigée par Patrice Bijon et spécialisée dans la fourniture de divers produits de quincaillerie et de miroiterie, Codim emploie actuellement douze salariés. Sa clientèle se compose essentiellement de petites et moyennes entreprises : des artisans, agenciers et menuisiers du Grand Est qui ont surtout besoin de petites quantités de vitrages parfois originaux et innovants mais aussi de vitserie. Cette clientèle de proximité permet des livraisons dans la journée. L'entreprise, en pleine expansion, au vu de la demande régionale, prévoit d'embaucher plusieurs collaborateurs, selon Patrice Bijon, qui s'est dit optimiste quant à l'avenir de sa société.



Visite de l'entreprise NAPAPHRI Chalets

La commission était ensuite accueillie par le Gérant de l'entreprise : Cédric FLEURANCE. Il s'agit d'une entreprise familiale de tradition Bois à la 4^e génération.



Le nom de l'entreprise qui existe depuis 2003 signifie en lapon «cercle polaire arctique». Bien placée comme vitrine à l'entrée de l'agglomération, cette entreprise nous accueille dans une ambiance chaleureuse qui convient bien à notre zone de montagne.

En effet, cette société diversifiée mise sur la qualité, puisqu'elle construit des chalets et maisons en bois de toutes tailles et personnalisés. Elle propose également de transformer des maisons en chalets bois avec un rhabillage de façades intérieures et extérieures en vieux bois, rondin ou madrier.

Le bois est importé de Laponie finlandaise, où les chalets sont fabriqués en 4 à 6 semaines, pour répondre à un choix de qualité car les pins sylvestres y sont naturellement imputrescibles, isolants car très serrés, insensibles à l'humidité, et assurent donc une bonne durabilité.

Déjà de nombreux chalets sont réalisés, principalement sur la région Nord-Est, mais aussi dans les Alpes. Les plans sont personnalisés à partir des besoins du client avec le concours du bureau d'études de l'entreprise. Si le principe du kit ne convient pas, le montage complet et autres prestations (carrelage, électricité...) sont réalisés par des indépendants, tous artisans locaux, le suivi du chantier pourra également être assuré.

La commission des affaires économiques s'est félicitée de ce dynamisme, et souhaite bonne chance à ces deux entreprises locales.

Claudine VINCENT-VIRY Adjointe déléguée

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Economie d'énergie

La RME est au service de la ville pour l'entretien et l'amélioration de l'éclairage public.

Régulièrement des économiseurs d'énergie lumineuse sont programmés pour être installés.

Cette année, la rue du docteur Lapierre, la rue du Chajoux partie basse, le Grand Clos et la Gasse ont bénéficié de cette amélioration énergétique qui permet de gagner 25 à 30% de consommation électrique par une baisse d'intensité la nuit.

D'autre part, huit horloges astronomiques (programmées selon les latitude et longitude de La Bresse donc de la durée du jour et de la nuit), ont été installées en 2009 pour une économie d'énergie de 5% environ.

Avec l'amélioration de quelques points noirs « lumineux » et du renouvellement de lampadaires, c'est un budget global de 30000 € que la commune met à disposition de la RME pour progresser « en éclairage public » et en « économie d'énergie ».

Cet effort sera poursuivi et peut être avec de nouvelles techniques qui apparaissent sur le marché.

J.P. SAVOYE, adjoint délégué

Information forêt

Bilan des exploitations et travaux 2009

Exploitation des feuillus

113 m³ ont été exploités dans les parcelles 53 et 68 pour un revenu net de 2 563 € soit un prix moyen de 22,70 €/m³

Exploitation des résineux

1968,48 m³ ont été exploités dans les parcelles 98, 154, 153, 53, 114, 161, 178, 179, 151, 167, 193, 45, 66, 21, et 22 pour un revenu net de 46 417 € soit un prix moyen de 24,04 €/m³

Bilan des travaux

Une grande partie des travaux prévus au programme a pu être réalisée :

- élargissement du chemin du tremplin
- agrandissement de l'aire de dépôt à proximité des Champis

- «griffage» du périmètre des 3 îlots de sénescence et pose du panneau d'information

- peinture des chalets de Rouge Mousse et de l'Union

Affouage

Les demandes d'affouage ont été enregistrées en mairie et représentent 250 stères et 73 lots de bois en long

Permis de bois

Le nombre de permis de bois hors forêt est en légère augmentation par rapport à l'année dernière. (2007 : 66 / 2008 : 56 / 2009 : 62)

Marie-Thérèse JEANPIERRE, adjointe déléguée

La neige arrive

Afin de faciliter le déneigement du centre ville, travail qui se fait par les services techniques municipaux à partir de 4 heures du matin, il est demandé aux riverains de ne pas laisser leurs véhicules, la nuit, aux abords de la rue de l'Eglise, du Quai des Iranées et de la rue Paul Claudel, mais de privilégier le stationnement sur le parking du « Vieux Moulin » ou derrière la mairie. Il est également demandé de regrouper les véhicules afin de permettre un déneigement plus efficace au centre ville.

Il est rappelé que le déneigement de son trottoir ou devant de porte est de la responsabilité de chacun.

Claude Thirard, adjoint délégué,